

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Formation Plénière

Séance du lundi 15 mars 2021

Le lundi 15 mars 2021, à 14h15, les membres composant le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier, dûment convoqués le 5 mars 2021, se sont réunis, à distance, en conférence audiovisuelle, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGÉ, Président de l'Université de Montpellier.

Membres présents avec voix délibératives :

M. AMBLARD - M. ANSELME - M-C. APOLLIS - C. ASSAF - P. AUGÉ - E. BARDE - M. BECK - F. BENISTAND - G. BOUBY - S. CAVALIERE - C. CAZES - B. FABRE - C. GONGORA - H. HERRADA - J. INGUIMBERT - S. KHACHNI - S. KOSSIDA - Y. LEREDDE - J. MOREL - H. PELEGRIN - A. PETERSEN-OVERLEIR - S. RAPIOR - R. RATTO - E. ROIG - E. SOPHY-MONFORT - L. TORRES - J-P. UDAVE - A. VERNHET - T. VINDOLET - J. VITRE.

Membres représentés avec voix délibératives :

J. BOICHÉ - M. DELAFOSSE - P. FABBRO-PERAY - G. FRONTIN - R. LARIVE - C. RETORÉ.

Membre absent :

S. LE BOLLOCH.

Membres de droit avec voix consultative :

A. TEISSIER, Représentante de la Rectrice.
L. PERPERE, Agent Comptable.
R. JACQUET, Directeur Général des Services.

Personnalités invitées :

R. BENEZECH, Commissaire aux Comptes.
J-P. RESPAUT, Vice-Président chargé de la Formation et de la Vie Universitaire.
A. VANDEVENTER, Vice-Président Etudiant.
A. FICHARD-CARROLL, Vice-Présidente déléguée à la responsabilité sociale de l'Université.
I. PARROT-SMIETANA, Vice-Présidente déléguée à la diffusion de la culture scientifique.
A. LAURENT, Vice-Présidente déléguée à la science ouverte et aux données de la recherche.
P. CARON, Vice-Président délégué aux relations Internationales.
D. CASSAGNE, Vice-Président délégué au numérique pour la formation.
B. MAURIN, Vice-Président délégué à l'immobilier et au développement durable.
P. SAURET, Directrice Générale des Services adjointe chargée de la formation et des vies étudiante et institutionnelle.
P. LASHERMES, Directeur Général des Services adjoint chargé des ressources humaines, des affaires budgétaires, de la recherche et des partenariats.
S. PONS, Directeur Général des Services adjoint chargé de l'analyse stratégique et de la conduite du changement.
N. GIRAudeau, Président de la Fondation Université de Montpellier.
C. IUNG, Directeur de l'INSPE.
B. LUPORSI, Directrice de la Direction des Ressources Humaines (DRH).
H. MAMIA, Directeur de la Direction des Affaires Générales et Institutionnelles (DAGI).
F. BESSIERE, Directeur de la Direction des Affaires Financières (DAF).
C. FORGES, Directrice de la Direction des Formations et des Enseignements (DFE).
V. PASTORET, Directrice de la Direction du Pilotage (DPIL).
S. GROPP, Directrice du Service Commun de Documentation (SCD).
G. LAN SUN LUK, Directeur de la Direction de l'Innovation et des Partenariats (DIPA).
M. ROUBIEU, Directrice administrative de l'I-Site MUSE.
P. PARIS, Directeur de la communication UM - I-Site MUSE.
J. VALCARCEL, Directeur de l'UFR Odontologie.
F. MIRABEL, Directeur de l'UFR Economie.
A. HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences.
P. PUJAS, Directeur de l'IUT de Béziers.
J.F. DUBÉ, Directeur de l'IUT de Nîmes.

M-C. LICHTLÉ, Directrice de Montpellier Management (MOMA).
E. SERVAT, Directeur de l'OREME.
M. VALENZA, Directeur de l'IUT Montpellier-Sète.
N. MARTY, Directeur de l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG).
F. ROUSSET, Directeur du DS Biologie, Ecologie, Evolution, Environnement, Sciences de la Terre et de l'Eau.
M. HERZLICH, Directeur du DS Mathématiques, Informatique, Physique et Systèmes (MIPS).
V. BONTEMS, Directrice Adjointe de la Direction de la Vie des Campus (DVC).
J. ESTEVES, Chef du Service Vie Etudiante (DVC).
G. CULOTTE, Chef du Service Contrôle de Gestion et Analyse de la Performance (DPIL).
J. CHAREYRE, Chef du Service de la Vie Institutionnelle (DAGI).
V. ROSAZ, Cheffe du Bureau du pilotage des conseils centraux (DAGI).
A. GUERASSIMOVA, Bureau du pilotage des conseils centraux (DAGI).

Membres en exercice : 37

Présents et représentés : 36 membres (30 présents, 6 représentés).

Les membres présents et représentés formant au moins la moitié des membres en exercice, le conseil peut délibérer valablement en application de l'article 15 des statuts de l'Université.

Monsieur le Président ouvre la séance et propose de désigner Monsieur TORRES, secrétaire de séance, ce qui est accepté à l'unanimité.

Ces formalités remplies, le Président aborde les questions inscrites à l'ordre du jour.